



Prédiagnostic écologique

État initial et enjeux naturalistes pour un
projet de centrale solaire au sol à POUILLAT
(01) Juillet 2026

Gestion Espaces Nature

www.gestionespacesnature.fr



Table des matières

PRÉDIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE	1
I. PRÉAMBULE	5
II. AIRES D'ÉTUDE	5
A. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE = AIRE D'EMPRISE DU PROJET	5
B. ZONE D'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE	6
C. ZONE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1 KM AU MINIMUM)	7
III. ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES	7
A. PÉRIMÈTRES RÈGLEMENTAIRES DES AIRES PROTÉGÉES ET ZONES D'INTÉRÊT FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES (ZNIEFF)	7
1.a) Site Natura 2000 FR8201640 Revermont et gorges de l'Ain	8
a) Principaux habitats du site	9
b) Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation	10
1.b) Site Natura 2000 Petite montagne du Jura	11
2. APPB (Arrêté préfectoral de protection de Biotope)	11
3. Réserves naturelles nationales et régionales	12
4. Réserves biologiques forestières	12
5. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la commune de Pouillat et environnement proche.	12
5.a) ZNIEFF de type I, N° 820030855 Pelouses sèches de La Daille	13
a) Habitats déterminants	13
b) Espèces déterminantes	13
c) Espèces à statuts réglementés	14
5.b) Habitats déterminants	14
5.c) Espèces Faunistiques déterminantes	15
6. Inventaire des Zones humides et tourbières (RPDZH)	16
7. Zones humides d'importance internationales (sites RAMSAR)	17
8. Espèces à plan d'action.	17
9. Arrêtés de protection d'habitats naturels	17
10. Parcs nationaux	17
11. Réserves de biosphère	17
12. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	18
13. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes)	18
14. Réserves de biosphère	18
15. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	18
16. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes)	18
B. ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE ET CONSULTATIONS	19
1. Tableau des consultations des organismes et personnes ressources	19
2. Consultation du Portail Biodiv 'Aura faune et flore observée (base de données participative gérée par le C.B.N Alpin/P.I.F.H : pôle information flore-habitats)	20
IV. RÉSULTATS DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES	22
A. CONDITIONS DE RELEVÉS	22
B. ÉVALUATION DES ESPÈCES, ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES	23



Études et conseils en gestion des espaces naturels

Christophe LEPARGNEUR

1. Que sont les Listes rouges de l'IUCN ?	23
C. RÉSULTATS DES INVENTAIRES	23
1. Relevés de la végétation	24
1.a) Les espèces menacées et protégées sur le site	27
1.b) Les autres espèces végétales du site	27
2. Relevés des habitats naturels	29
2.a) Fourrés arbustifs et manteau en lisière de forêt	30
2.b) Fourré linéaire = haie arbustive	32
2.c) Le bois mort	34
2.d) Habitats prairiaux	34
2.e) Habitats rocheux	36
2.f) Habitats ouverts et semi-ouverts	36
2.g) Habitats construits (bâtiments dégradés ou en ruines)	36
3. Relevés ornithologiques	37
3.a) Espèces menacées	38
4. Relevés des amphibiens	38
5. Relevés des reptiles	38
6. Relevés des insectes	39
7. Relevés des mammifères hors chiroptères	40
8. Autres groupes d'espèces	40
9. L'environnement proche	40
10. Les corridors écologiques	40
10.a) Corridors aquatiques	40
10.b) Corridors boisés	40
10.c) Corridors prairiaux	40
D. CONCLUSION SUR LES ENJEUX NATURALISTES	41
1. Enjeux faunistiques et floristiques	41
1.a) Fiches des espèces d'oiseaux menacés (UICN) présents sur le site	45
E. ÉVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET DE CENTRALE SOLAIRE SUR LE SITE D'EMPRISE DU PROJET	45
1. Enjeux écologiques du site	46
1.a) Prairies pâturées mésophiles à mésoxérophiles, calcicoles :	46
2. Impacts potentiels pendant la phase travaux	48
2.a) Impacts du chantier sur la flore	48
2.b) Impacts sur la faune	49
2.c) Impacts potentiels pendant l'exploitation	50
V. PERSPECTIVES D'ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES	54
VI. RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET	54
VII. ANNEXES	54
A. MÉTHODOLOGIES D'INVENTAIRE EMPLOYÉE	54
1. Flore et habitats naturels	54
1.a) Habitats naturels	56
2. Faune	57
2.a) Mammifères terrestres hors chiroptères	57
2.b) Chiroptères	57
2.c) Avifaune	57
2.d) Invertébrés	57
2.e) Reptiles	57
2.f) Amphibiens	58



B.	LÉGISLATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE	58
C.	ESPÈCES ET ESPACES PROTÉGÉS OU MENACÉS	59

Table des figures

FIGURE 1	PHOTOGRAPHIES D'ESPÈCES VÉGÉTALES INDICATRICES RECENSÉES SUR LE SITE DE POUILLAT (01)	27
----------	---	----

Table des tableaux

TABLE DES TABLEAUX.....		4
TABLEAU 1	TABLEAU DES HABITATS DÉTERMINANTS DE LA ZNIEFF	13
TABLEAU 2	TABLEAU DES ESPÈCES DÉTERMINANTES DE LA ZNIEFF	13
TABLEAU 3	TABLEAU DES ESPÈCES À STATUTS RÈGLEMENTÉS DE LA ZNIEFF	14
TABLEAU 4	TABLEAU DES ESPÈCES FAUNISTIQUES DÉTERMINANTES	15
TABLEAU 5	TABLEAU DES ESPÈCES FAUNISTIQUES DÉTERMINANTES	15
TABLEAU 6	TABLEAU DES ESPÈCES FAUNISTIQUES DÉTERMINANTES	16
TABLEAU 7	RELEVÉS DE LA FLORE SUR LE SITE.....	24
TABLEAU 8	TABLE DES INVENTAIRES ORNITHOLOGIQUES	37
TABLEAU 9	TABLEAU DES PAPILLONS DE JOUR.....	39

I. PRÉAMBULE

Contexte du projet :

Le présent prédiagnostic écologique est réalisé à la demande de la société NOUVERGIES, dont le siège social se situe au 5 rue Jean Monnet, 94130 Nogent sur Marne.

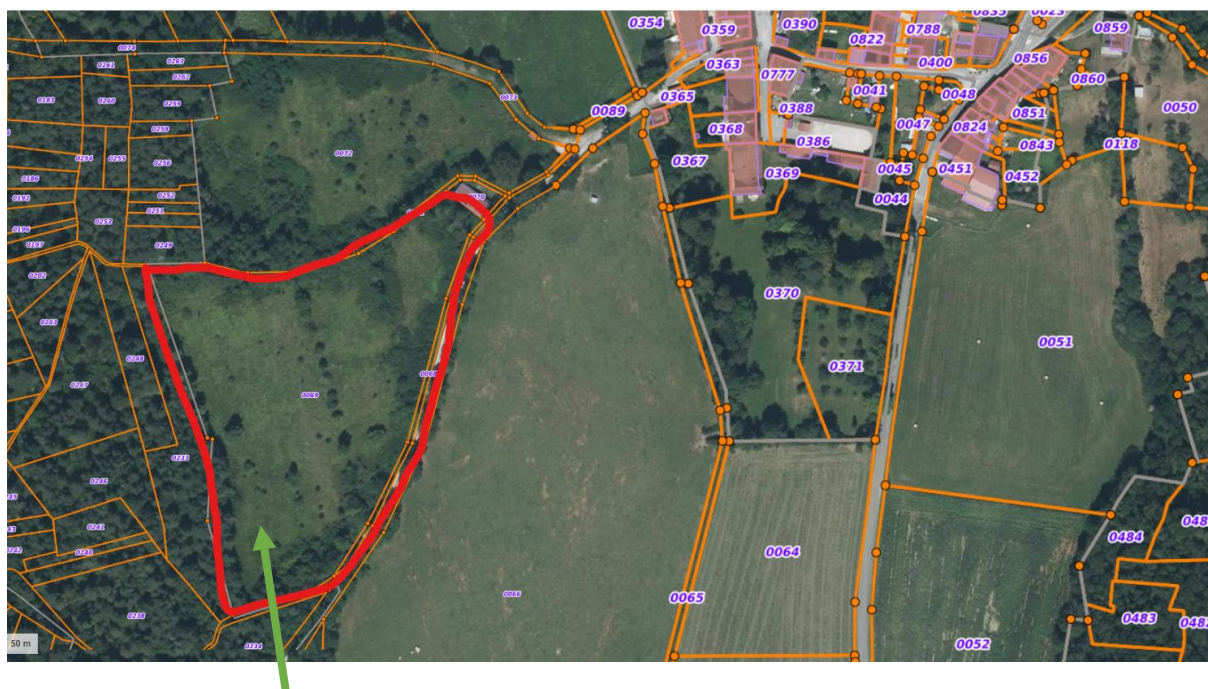
Il est réalisé sur la commune de POUILLAT (01) sur la parcelle 0069

Cette parcelle, désignée sous la référence « » dans le Plan Local d'Urbanisme, est identifiée dans la section ZC

II. AIRES D'ÉTUDE

A. AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE = AIRE D'EMPRISE DU PROJET

L'aire retenue pour des investigations de terrain sera l'aire ci-dessus définie par le périmètre en rouge qui correspond à la parcelle ZC 69, aire d'emprise du projet.



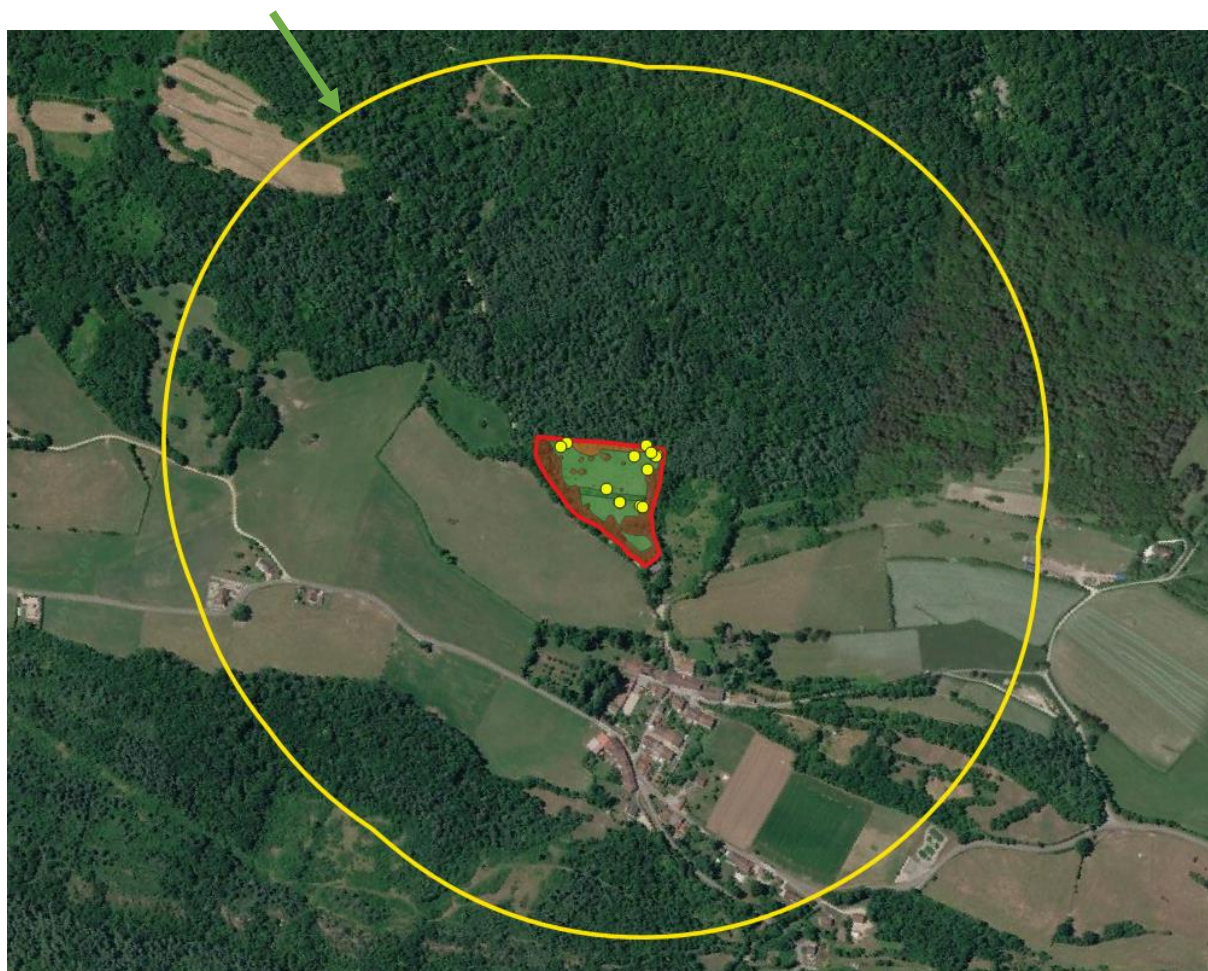
La zone d'emprise du projet est la parcelle ZC69 en rouge

B. ZONE D'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT **PROCHE**

L'aire retenue pour des investigations de terrain sera l'aire ci-dessus définie par le périmètre en jaune ci-dessous.

Les prospections sur cette zone correspondent à des transects réalisés sur ces milieux proches du projet afin de détecter d'éventuels stations d'espèces rares et protégées, ou habitats naturels fragiles pouvant être impactés par le projet photovoltaïque

Zone d'étude proche :





C. ZONE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (1 KM AU MINIMUM)

Cette zone, soumise à l'étude documentaire et bibliographique, et à la consultation d'organismes locaux, plus étendue que la précédente, prend en compte l'ensemble des unités écologiques potentiellement perturbées par l'aménagement ainsi que tous les espaces protégés, de zones d'inventaires (ZNIEFF) et autres zones soumises à une réglementation spécifique (pages 7 à 17)

Quelques exemples :

L'ensemble d'un bassin versant est concerné par la création d'un barrage, une décharge peut provoquer la prolifération de goélands qui vont exercer une prédation sur d'autres oiseaux nichant parfois assez loin, une sablière peut, par effet de drain, assécher une prairie humide située à proximité, un important chantier peut entraîner une perturbation visuelle suffisante pour faire échouer la nidification de grands rapaces

III. ÉTUDES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES

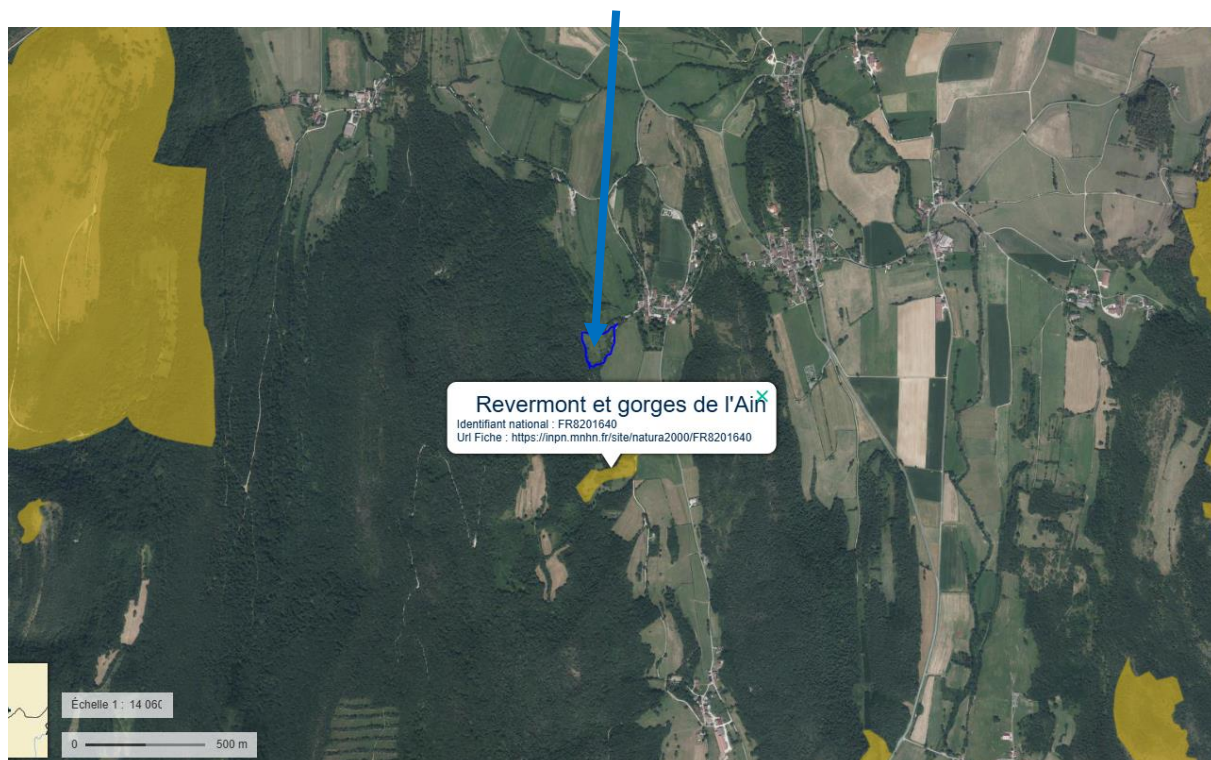
A. PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES DES AIRES PROTÉGÉES ET ZONES D'INTÉRÊT FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES (ZNIEFF)

Espaces recensés sur la commune de Pouillat (01) ou à proximité.

1.a) Site Natura 2000 FR8201640 Revermont et gorges de l'Ain

Habitat naturels inscrits à l'annexe I de la directive habitat

Emplacement du projet



Une partie du site Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain

Identifiant national : FR8201640 se trouve à 400 mètres du site du projet (distance aérienne) de la parcelle 0069 du projet.



a) Principaux habitats du site

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent- ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0 (0 %)		G	D			
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		10,3 (0,6 %)		G	B	C	C	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		7,5 (0,43 %)		G	B	C	C	C
5110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,6 (0,03 %)		G	B	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faibles d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) ("sites d'orchidées remarquables")</i>		405 (23,41 %)		G	A	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,1 (0,01 %)		G	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiales hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,05 (0 %)		G	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		10,7 (0,62 %)		G	C	C	B	C
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0 (0 %)		G	C	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,01 (0 %)		G	D			
8130 <i>Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		3,7 (0,21 %)		G	B	C	C	B
8160 <i>Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	0,1 (0,01 %)		G	C	C	C	C
8210		8,9		G	A	C	C	C

- 4 / 14 -

<i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		(0,51 %)						
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	10	M	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,6 (0,03 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtrales de l'Asperulo-Fagetum</i>		98,7 (5,7 %)		G	C	C	B	B
9150 <i>Hêtrales calcicoles médio-européennes du Cephalantho-Fagion</i>		39,5 (2,28 %)		G	B	C	B	B
9160 <i>Chênales pédonculées ou chênales-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		6,5 (0,38 %)		G	C	C	C	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	88,1 (5,09 %)		G	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 %; p > 15 %; B = 15 %; p > 2 %; C = 2 %; p > 0 %.
- **Conservation** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

Les habitats naturels du site d'étude (Fourré arbustif à pruneliers et Nerprun des rochers) ne sont pas présents sur le site Natura 2000 FR8201640 (tableau ci-dessus).



b) Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max					Pop.	Cons.	Glob.
I	1060	Lycaena dispar	p	1	5	i	R	M	D			
I	1065	Euphydryas aurinia	p	28	28	i	P	DD	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p	1	1	i	P	DD	D			
A	1193	Bombina variegata	p	1	1	i	P	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w	100	100	i	P	M	C	C	B	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r	100	300	i	P	M	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w	400	400	i	P	M	C	C	B	A

M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	50	50	i	P	M	C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii	p	1	1	i		P	C	C	A	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	10	10	i	P	DD	C	C	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	w	2300	8000	i	P	G	B	C	B	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	r	1500	1500	i	P	P	C	C	B	B
M	1321	Myotis emarginatus	p	1	2	colonies	R	P	C	C	C	C
M	1323	Myotis bechsteinii	p	1	1	i	R	DD	C	C	C	C
M	1324	Myotis myotis	p	1	1	i	P	DD	C	B	C	C
M	1361	Lynx lynx	p	1	3	i	P	P	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfeales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

-8 espèces de chiroptères protégés par la directive habitat fréquentent le site Natura 2000 soit :

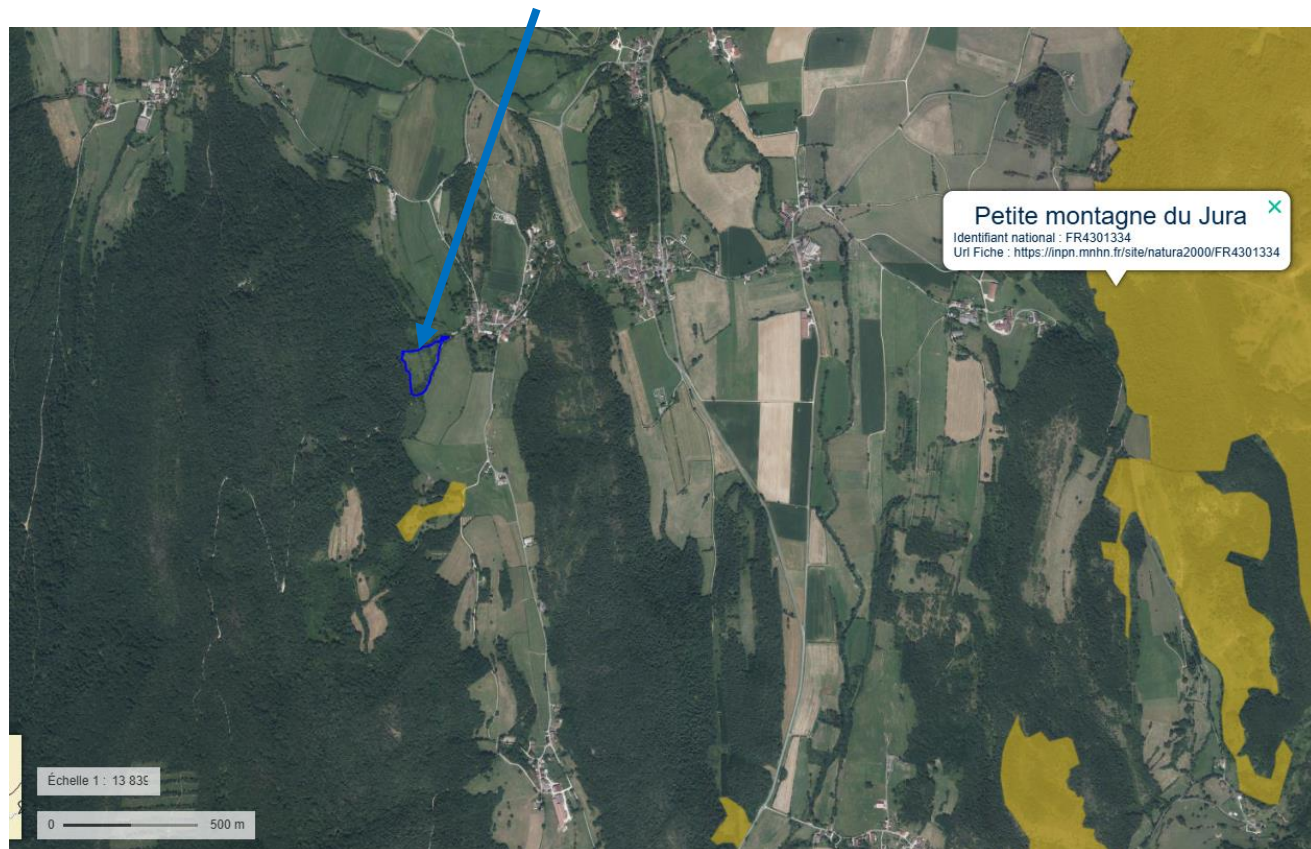
- En permanence
- En période de reproduction (été)
- En hivernage

-13 espèces de chiroptères à forte valeur patrimoniale correspondant aux catégories suivantes fréquentent le site Natura 2000

A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

1.b) Site Natura 2000 Petite montagne du Jura

Emplacement du projet



Le site natura 2000 Petite montagne du jura est situé à 2540 m du site du projet, au minimum, ce qui limite très fortement la possibilité d'impacts du projet sur ce site Natura 2000.

Ce site est classé NATURA 2000 au titre de la Directive HABITATS et de la directive OISEAUX.

2. APPB (Arrêté préfectoral de protection de Biotope)

Aucun arrêté préfectoral de protection de Biotope n'est présent sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

3. Réserves naturelles nationales et régionales

Aucune Réserve naturelle nationale et régionale n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

4. Réserves biologiques forestières

Aucune réserve biologique forestière n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche

5. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la commune de Pouillat et environnement proche.

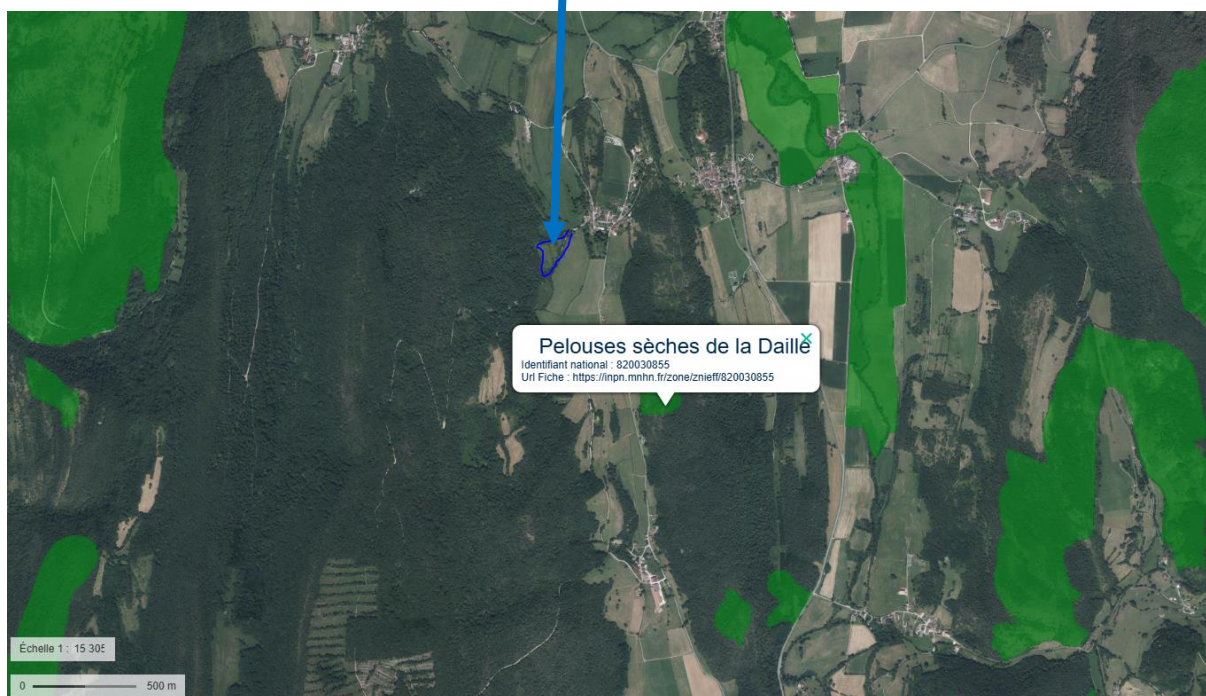
L'inventaire ZNIEFF est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France.

La version modernisée de l'inventaire régional des ZNIEFF en Rhône-Alpes a été validée au niveau national en 2011 et est disponible sur le site de la DREAL. Cet inventaire différencie deux types de zone :

- Les ZNIEFF de type 1 sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne.
- Les ZNIEFF de type 2 concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère. L'inventaire ZNIEFF ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis-à-vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

5.a) ZNIEFF de type I, N° 820030855 Pelouses sèches de La Daille

Emplacement du projet



La Znieff de type I « Pelouses sèches de la Daille » se trouve à 660 mètres (distance aérienne) de la zone de projet.

a) Habitats déterminants

Tableau 1 **Tableau des habitats déterminants de la ZNIEFF**

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E1.26</i> <i>Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques</i>	<i>34.32</i> <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>		Informateur : FRAPNA (TAKORIAN Loïc)		

b) Espèces déterminantes

Tableau 2 **Tableau des espèces déterminantes de la ZNIEFF**

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	138286	<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	<i>Ophrys bourdon</i> , <i>Ophrys frelon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Pole d'Informations Flore-Habitat (PIFH)				2008 - 2009
	124701	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	<i>Spiranthe d'automne</i> , <i>Spiranthe spiralee</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : NALLET B.				2005 - 2005

c) Espèces à statuts règlementés

Tableau 3 Tableau des espèces à statuts règlementés de la ZNIEFF

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	82080	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Autre	Lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. (lien)

Znieff de type II : REVERMONT ET GORGES DE L'AIN

Identifiant national : 820030878

Emplacement du projet



La parcelle ZC69 sur la commune de Pouillat (01) se trouve dans le périmètre de la ZNIEFF de type II Revermont et Gorges de L'AIN.

5.b) Habitats déterminants

Non renseigné



5.c) Espèces Faunistiques déterminantes

Tableau 4 Tableau des espèces faunistiques déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> (L), <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée					
	212	<i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sonneur à ventre jaune</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	<i>Ecrevisse à pieds blancs</i> (L), <i>Ecrevisse à pattes blanches</i> (L), <i>Ecrevisse pallipède</i> (L)	Reproduction indéterminée					
Lépidoptères	219755	<i>Satyrus w-album</i> (Knoch, 1782)	<i>Thécia de l'Orme</i> (La), <i>Thécia à W blanc</i> (La), <i>W blanc</i> (Le), <i>Thécia W-album</i> (La), <i>Thécia W- Blanc</i> (La), <i>Porte- Queue brun à une ligne blanche</i> (Le)	Reproduction indéterminée					
Mammifères	60345	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Barbastelle d'Europe</i> , <i>Barbastelle</i>	Reproduction indéterminée					
	60546	<i>Miniopterus schreibersi</i> (Kuhl, 1817)	<i>Minioptère de Schreibers</i>	Reproduction indéterminée					
	60427	<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	<i>Petit Murin</i>	Reproduction indéterminée					
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Reproduction indéterminée					

Tableau 5 Tableau des espèces faunistiques déterminantes

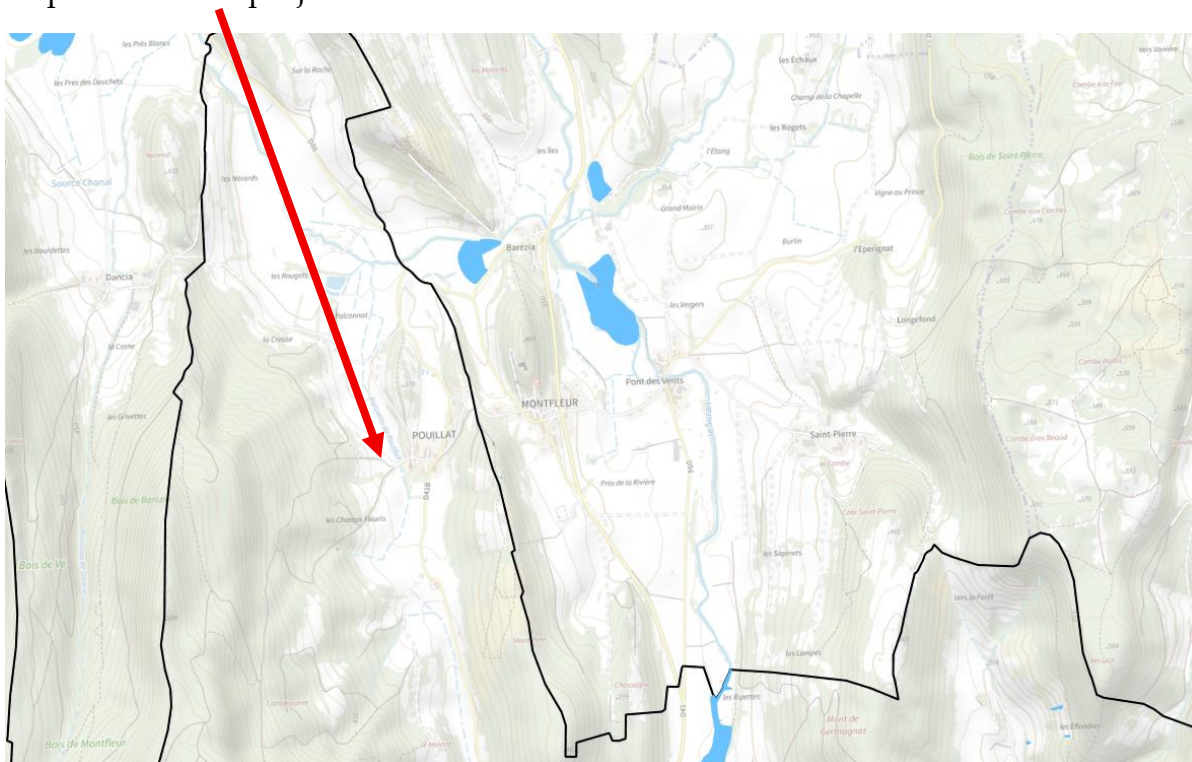
Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	<i>Pipistrelle commune</i>	Reproduction indéterminée					
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	<i>Grand rhinolophe</i>	Reproduction indéterminée					
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Autour des palombes</i>	Reproduction indéterminée					
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Héron cendré</i>	Reproduction indéterminée					
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chevêche d'Athènes, Chouette chevêche</i>	Reproduction indéterminée					
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	3540	<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Reproduction indéterminée					
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1768)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction indéterminée					
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction indéterminée					
	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Reproduction indéterminée					
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction indéterminée					
	2679	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Reproduction indéterminée					
	3694	<i>Hirundo rupestris</i> Scopoli, 1769	<i>Hirondelle de rochers</i>	Reproduction indéterminée					

Tableau 6 Tableau des espèces faunistiques déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction indéterminée					
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Reproduction indéterminée					
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	Reproduction indéterminée					
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Reproduction indéterminée					
	3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tichodrome échelette</i>	Reproduction indéterminée					
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Reproduction indéterminée					

6. Inventaire des Zones humides et tourbières (RPDZH)

Emplacement du projet



Les zones humides recensées sont éloignées de toute zone d'influence de la zone du projet à POUILLAT. Source DATARA (RPDZH).

Le **Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides - RPDZH** est depuis 2019 la plateforme nationale des données sur les milieux humides. En s'appuyant sur les organismes nationaux, régionaux, départementaux et locaux, le réseau veut favoriser la mise en place d'outils cartographiques permettant la prise en compte de la spécificité de ces territoires.



7. Zones humides d'importance internationales (sites RAMSAR)

Aucune zone humide d'importance internationale n'est présente sur le site du projet à POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

8. Espèces à plan d'action.

4 espèces de Chiroptères et 2 espèces d'oiseaux sont concernées par un plan d'action.
Organismes Référents : [Groupe Chiroptères Rhône-Alpes](#) : gcra.ain@gmail.com et lpo@ain.fr

- Murin de Daubenton.
- Petit Murin
- Petit rhinolophe
- Pipistrelle commune

- Milan royal
- Pie grièche sp.

9. Arrêtés de protection d'habitats naturels

Aucun arrêté de protection d'habitat naturel n'est présent sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

10. Parcs nationaux

Aucun Parc national n'est présent sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

11. Réserves de biosphère

Aucune réserve de biosphère n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

12. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage

Aucune réserve Nationale de chasse et de faune sauvage n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

13. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes)

Aucun site inscrit au patrimoine de l'Unesco n'est présent sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

14. Réserves de biosphère

Aucune réserve de biosphère n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

15. Réserves nationales de chasse et de faune sauvage

Aucune réserve de biosphère n'est présente sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

16. Sites inscrits au patrimoine de l'Unesco, (biens naturels ou mixtes)

Aucun site inscrit au patrimoine de l'UNESCO n'est présent sur le site du projet sur la commune de POUILLAT (01) et sur l'environnement proche.

B. ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE ET CONSULTATIONS

1. Tableau des consultations des organismes et personnes ressources

Structure	Personnes contactées et/ou sites internet consultés.	Informations recueillies
Géoportail	Site internet	Espaces protégés, Natura 2000 et zones d'inventaires et outils de protection
DREAL Rhône-Alpes	Site internet : Carto.open-DATARA.fr	Consultation des données disponibles sur les différents périmètres d'inventaires et de protections des périmètres d'étude Sites Natura 2000, ZNIEFF, APPB, Réserves naturelles : RNR, RNN
LPO Faune- Consultation de la base de données communale	Site Internet faune. org	Base de données faunistique communale participative gérée par la LPO
LPO	ain@lpo.fr	Données faune, flore sur le site

SITE BIODIV-AURA (PIFH) pôle flore-habitats du Conservatoire de botanique Alpin (Antenne de Chambéry)	Observatoire régional de la biodiversité en région Auvergne-Rhône-Alpes	Données de faune flore géolocalisées
 CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN	Jean-Michel Genis cbn-alpin.fr / @CBNApin	Données sur les habitats naturels. Cartographie, SIG, et habitats naturels concernés
CBNMC Conservatoire de botanique du Massif central	Carole Heyd	Données sur les habitats naturels. Cartographie et habitats naturels concernés
INPN	Inventaire du patrimoine naturel (hébergé par le Musée d'histoire naturelle : MNHN)	Espèces et Espaces protégés, listes rouges IUCN

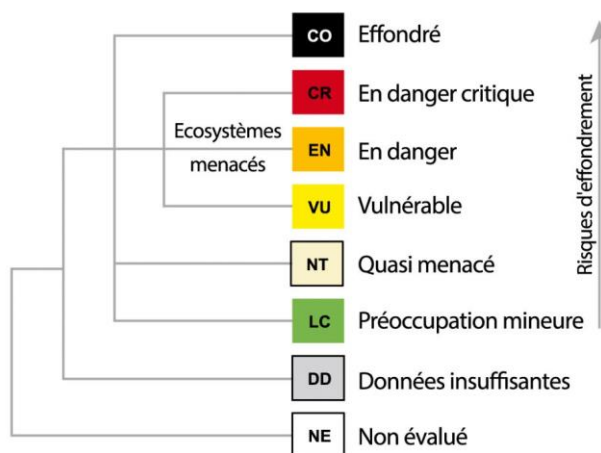
2. Consultation du Portail Biodiv 'Aura faune et flore observée (base de données participative gérée par le C.B.N Alpin/P.I.F.H : pôle information flore- habitats)

Biodiv'AURA Expert est la plateforme régionale du S.I.N.P en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce portail est dédié aux utilisateurs expérimentés (services de l'État, collectivités, associations, bureaux d'étude, etc.) et a pour objectif de permettre l'accès à l'information naturaliste géolocalisée.

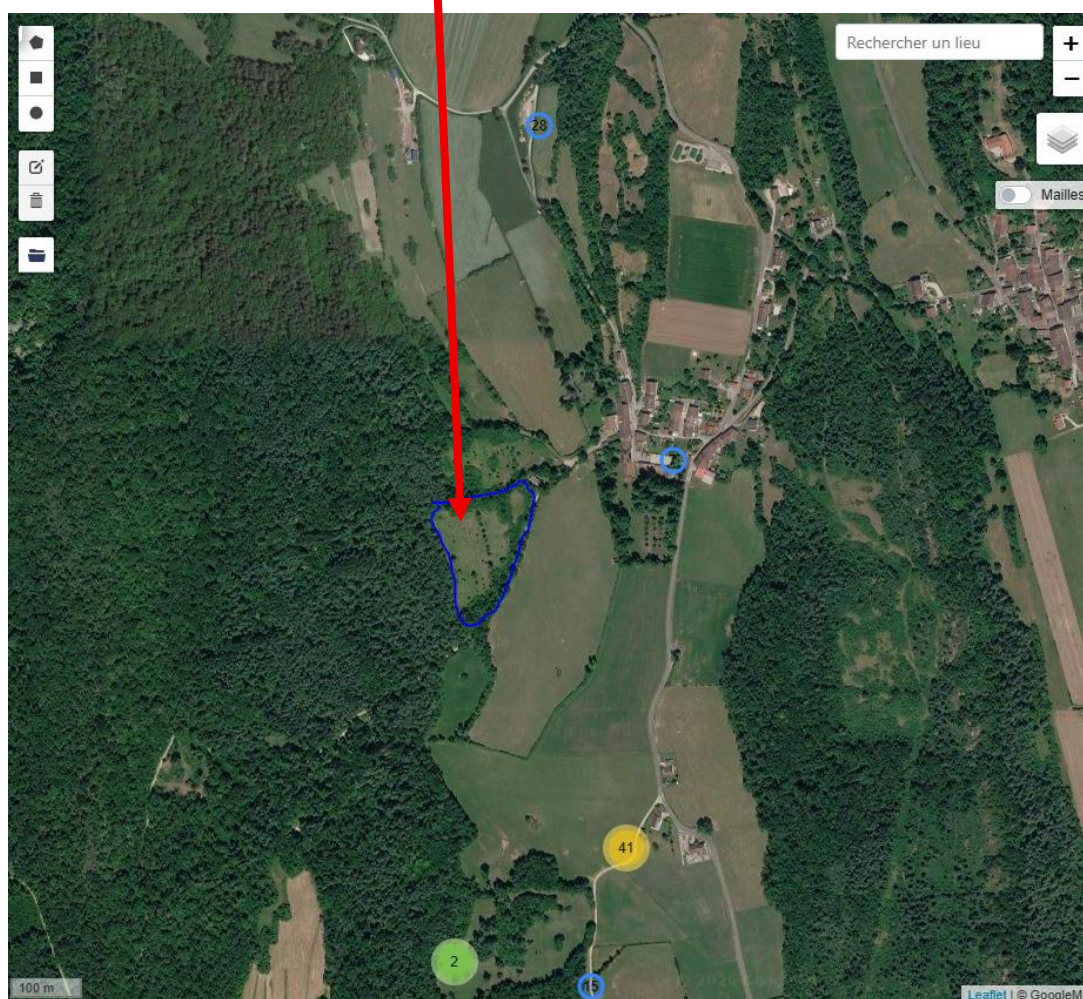
Les données mises à disposition ont été collectées par le réseau des partenaires des pôles thématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles s'enrichissent de jour en jour mais ne peuvent être considérées comme exhaustives.



Statuts de Menace UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) :



Emplacement du projet





Les cercles de couleur numérotés représentent des observations naturalistes réalisées sur le secteur.

- ⇒ Aucune espèce faunistique n'est inventoriée sur ces espaces.
- ⇒ Aucune observation n'est disponible à proximité du site du projet.

Sur la zone au Nord (28 observations floristiques), il **s'agit d'un milieu ouvert à semi-ouvert** également, où l'on retrouve quelques espèces végétales de la parcelle du projet 3/ 28 recensées sur ce site, non protégées et en faible présence.

- Centaurea jacea*
- Genista tinctoria*
- Viburnum opulus*

Les habitats naturels et formations végétales prospectées semblent assez éloignées des formations végétales de la parcelle N°0069.

IV. RÉSULTATS DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

A. CONDITIONS DE RELEVÉS

Les relevés ont eu lieu le 02 juillet 2026 et le 28 Juillet 2026.

Météorologie du 02/07/2026 :

Ensoleillé

T° Matin= 23°C ; Vent = 15Km/h

T° Après-midi=27° ; Vent = 15km/h

Météorologie du 28/07/2026 :

Ensoleillé

T° Matin=21°C Vent= 5km/heure

T° Après-midi=31°C Vent= 5km/heure



B. ÉVALUATION DES ESPÈCES, ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES

1. Que sont les Listes rouges de l'IUCN ?

Les Listes rouges développées par l'IUCN sont des « outils de connaissance » qui informent les décideurs, les acteurs de l'environnement et le grand public sur les risques encourus par la biodiversité.

La Liste rouge de l'IUCN des espèces menacées TM, inventaire le plus complet du risque d'extinction des espèces végétales et animales dans le monde, est aujourd'hui largement utilisée pour faire évoluer les politiques et la réglementation en matière de conservation de la nature. En complément, une nouvelle démarche d'évaluation a été initiée à l'échelle des écosystèmes. La Liste rouge des écosystèmes de l'IUCN a ainsi pour objectif d'identifier les écosystèmes menacés et d'évaluer leur vulnérabilité, en intégrant la dimension fonctionnelle de la biodiversité.

Pour évaluer le risque d'extinction des espèces et d'effondrement des écosystèmes, les Listes rouges de l'IUCN utilisent une série de critères précis et de seuils quantitatifs, et s'appuient sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles. Ces outils d'évaluation visent à identifier les priorités de conservation, appuyer les décisions des politiques publiques en faveur de la biodiversité et mobiliser l'attention du public sur l'importance et les enjeux de conservation actuels. Ces approches complémentaires doivent ainsi permettre de mieux orienter les actions de protection de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles.

(Conf. Tableaux d'inventaires ci-dessous)

C. RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Les relevés de la végétation ont été réalisés sur l'ensemble du site à Pouillat (01) et sur l'environnement proche.

Les tableaux d'espèces ci-dessous comportant les principales espèces dominantes et indicatrices des habitats naturels : **Fourrés arbustifs et prairies sèches à demi-sèches mésophiles à mésoxérophiles**, ont été relevées sur le site.

Cette forte biodiversité se décline sur les différents écosystèmes du site : boisements, zones rocheuses, sous-bois, habitat semi-ouvert, strate muscinale (le milieu forestier offre un très grand nombre de micro-habitats favorables au développement des mousses, depuis le sol et les rochers ombragés jusqu'aux rameaux bien éclairés des arbres sans oublier le bois mort) et fongique.



1. Relevés de la végétation

Tableau 7 Relevés de la flore sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Rhône-Alpes	Habitat	Especie determinante de ZNIEFF	Protection nationale	Directive habitats	Autres protections
Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire	LC	Néant	Ourlets mésophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Avoine élevée	LC	LC	Prairies européennes mésotrophiles à eutrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Frangula alnus	Bourdaine	LC	Néant	Boisement	Néant	Néant	Néant	Néant
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune	LC	LC	Prairies européennes mésotrophiles à eutrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Ononis spinosa	Bugrane Épineuse, Arrête-Bœuf	LC	LC	Pelouses calcaires	Néant	Néant	Néant	Néant
Daucus carota	Carotte sauvage	LC	LC	Prairies et friches mésophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Centaurea jacea	Centaurée Jacee	LC	Néant	Pairies de fauche mésophiles parfois friches	Néant	Néant	Néant	Néant
Cirsium acaulon	Cirse acaule	LC	Néant	Pelouses sèches de l'étage collinéen à l'étage alpin.	Néant	Néant	Néant	Néant
Cirsium eriophorum	Cirse Laineux	LC	LC	Veratro lobeliani-Cirsietum eriphori Béguin 1972	Néant	Néant	Néant	Néant
Centaurium pulchellum	Érythrée élégante	Néant	Néant	Pelouses à thérophytes hygrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Euphorbia flavicoma	Euphorbe à têtes d'or	LC	LC	Pelouse xérothermophiles marnicoles et calcicoles	Néant	Néant	Néant	Néant
Galium verum	Gaillet jaune	LC	LC	Pelouses ourlets et prairies mésoxérophiles à mésophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
Gallium mollugo	Gaillet mollugine	LC	LC	Prairies de fauche et ourlets mésophiles à mésohygrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant



Études et conseils en gestion des espaces naturels

Christophe LEPARGNEUR

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge IUCN France	Liste rouge IUCN Rhône-Alpes	Habitat	Especie determinante de ZNIEFF	Protection nationale	Directive habitats	Autres protections
<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers	LC	LC	Pres sec,forêts claires,lisières	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Equisetum telmateia</i>	Grande prêle,prêle d'ivoire	LC	LC	Mégaphorbiaies et friches vivaces méso-à hygrophiles surtout basiphiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs	LC	LC	Prairie et ourlet basiphile	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	LC	LC	Friches,pelouses et ourlets xérophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Rhamnus saxatilis</i>	Neprun des rochers	LC	LC	Pelouses et rocailles basiphiles xérophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Orobancha gracile</i>	Orobancha Grêle	LC	LC	Pelouses basophiles denses, calcicoles, médio-européennes, mésohydriques à mésohygroclines, sur rendosol ou brunisol relativement profond	AIN	Néant	Néant	Néant
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite Pimprenelle	LC	LC	Prairies ,friches et ourlets surtout basiphiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	LC	LC	Pelouses mésophiles, basiphiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Trifolium fragiferum</i>	Trèfle fraisier	LC	LC	Prairies européennes mésotrophiles à eutrophiles	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Erigeron strigosus</i>	Vergerette maigre	Aucune donnée	Aucune donnée	Cultures, friches, coupes & clairières forestières à sols perturbés, lieux plus ou moins rudéralisés	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	Néant	LC	Friches eutrophiles surtout piétinées	Néant	Néant	Néant	Néant
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne aubier	LC	LC	Fourrés à Prunellier et Ronces	Néant	Néant	Néant	Néant



Légende des statuts UICN :

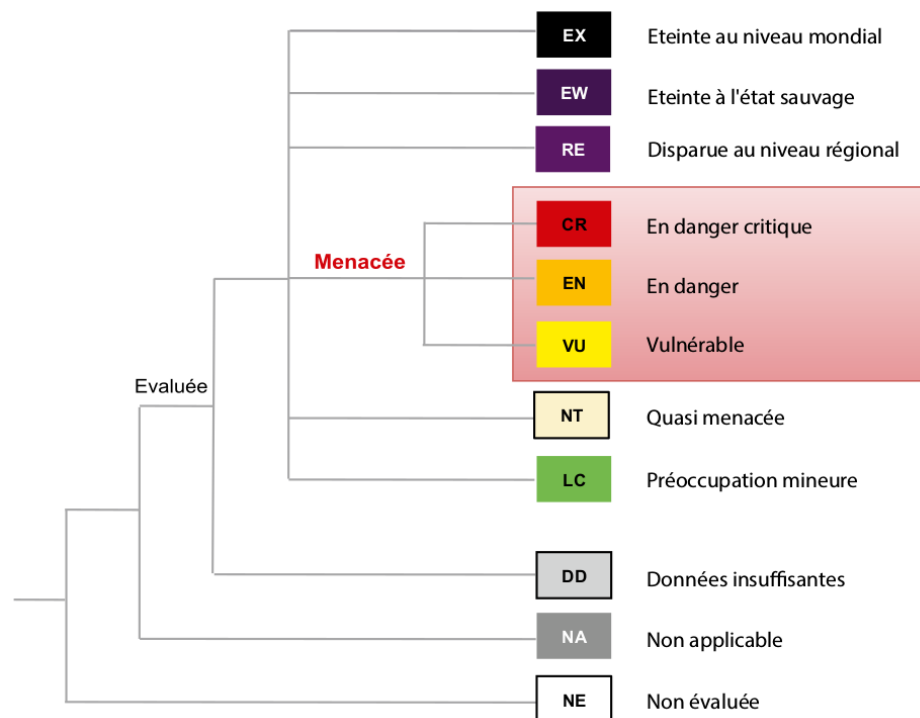


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

1.a) Les espèces menacées et protégées sur le site

Le degré de Menace évalué par L'UICN concernant les espèces recensées sur le site correspond à un statut de préoccupation mineure **LC** (Less Concern) au niveau national et en région

1.b) Les autres espèces végétales du site

Figure 1 Photographies d'espèces végétales indicatrices recensées sur le site de Pouillat (01)

	
<i>Crataegus laevigata</i>, Aubépine à 2 styles	<i>Rhamnus saxatilis</i> Nerprun des rochers



Erigeron strigosus, Vergerette rude



Galium mollugo, Caille lait blanc

2. Relevés des habitats naturels



Légende

	Friche herbacée, prairie sèche mésophile à mésoxérophile
	Haie bocagère= fourré linéaire au centre de la parcelle
	Fourré arbustif de Pruneliers et de Nerprun des rochers (N°2)
	Manteau = Fourré arbustif en lisière de forêt

	Fourré de ronces : <i>Rubus fruticosus</i>
	IPA (Indices ponctuels d'abondance) = Points de relevés de l'avifaune de la végétation et des habitats naturels

2.a) Fourrés arbustifs et manteau en lisière de forêt

La composition et la répartition des espèces végétales présentes sur une partie de la parcelle conduit à l'identification de l'habitat naturel suivant : **Fourrés arbustifs**.



POUILLAT 01	
Habitat Fourré arbustif N°2	
R1	
fourré arbustif ensemble du site	coefficient de BRAUN- BLANQUET
strate arbustive	
<i>Rhamnus saxatilis</i>	4
<i>Prunus spinosa</i>	3
<i>Crataegus laviegate</i>	1
<i>Carpinus betulus</i>	+
<i>Crataegus monogyna</i>	+
<i>Cornus sanguinea</i>	1
<i>Rosa canina</i>	+
<i>Rubus fruticosus</i>	+
Habitat naturel : Fourré arbustif calcicole à mésoxerophile de lisière ou de recolonisation. Alliance phytosociologique Berberidion vulgaris (probable) Association probable: Rhamno saxatilis–Prunetum spinosae (ou groupement proche), CODE CORINE BIOTOPE.31.81 – Fourrés médio-européens à <i>Prunus spinosa</i> CODE EUNIS :F3.1 CODE NATURA 2000 aucun	

La composition et la répartition des espèces végétales présentes sur la lisière du boisement de pins sylvestre à l'ouest de la parcelle conduit à l'identification de l'habitat naturel suivant : **Manteau.**





POUILLAT 01	
Manteau =Habitat en lisiere de foret	
R1	
	coefficient de BRAUN- BLANQUET
strate arbustive	
<i>Viburnum lantana</i>	1
<i>Juniperus communis</i>	2
<i>Rhamnus catharicta</i>	1
<i>Rubus fruticosus</i>	2
<i>Rhamnus saxatilis</i>	2
<i>Frangula alnus</i>	2
<i>Viburnum opulus</i>	+
<i>Cornus sanguinea</i>	2
strate arborée	
<i>Pinus sylvestris</i>	4
Habitat naturel :lisière et fourré calcicole lisière forestière calcicole à Pin sylvestre, avec un manteau arbustif développé. classification phytosociologique du manteau : alliance phytosociologique probable Prunion spinosae CODE CORINE BIOTOPE 31.81 Fourrés calcicoles de lisière CODES EUNIS R53 – Lisières de forêts tempérées foret de pins sylvestres en arriere plan= CODES CORINE BIOTOPE: 42.59 Pinèdes de Pin sylvestre	

2.b) Fourré linéaire = haie arbustive

La composition et la répartition des espèces végétales présentes sur la haie bocagère au centre de la parcelle conduit à l'identification de l'habitat naturel suivant : **Haie arbustive et arborée.**



POUILLAT 01	
Habitat : haie arbustive et arborée N°3 au centre de la parcelle	
R1	
Haie arbustive et arboré	
coefficients de BRAUN-BLANQUET	
strate arbustive	
<i>Rhamnus cathartica</i>	+
<i>Cornus sanguinea</i>	+
<i>Rosa canina</i>	+
<i>Rubus fruticosus</i>	+
strate arborée	
<i>Malus sylvestris</i>	+
<i>Pinus sylvestris</i>	+
<i>Fraxinus excelsior</i>	1
<i>Carpinus betulus</i>	+
Habitat naturel : Haie champêtre calcicole à arbustes caducifoliés et arbres feuillus, mésophile Formation végétale : Haie arbustive et arborée mésophile à mésoxérophile Alliance phytosociologique Berberidion vulgaris Br.-Bl. 1950 Cette combinaison est typique des haies des plateaux calcaires du Jura méridional et du Bugey. CODE CORINE BIOTOPE : 84.21 Haies arbustives CODE EUNIS 2020 FA1B Haies caducifoliées mésiques	



2.c) Le bois mort

Aucun arbre mort sur pied ni au sol ni dépérissant n'est présent sur le site du projet.

2.d) Habitats prairiaux

La composition et la répartition des espèces végétales présentes l'ensemble de la strate herbacée de la parcelle conduit à l'identification de l'habitat naturel suivant : **Habitat friche.**



POUILLAT 01			
Habitat friche, zone rudérale, mésophile à méso-xérophile			
R1 du 02/07/2026		R2 du 02/07/2026	
strate herbacée	coefficient de BRAUN-BLANQUET	strate herbacée	coefficient de BRAUN-BLANQUET
<i>Hypericum perforatum</i>	2	<i>Agrimonia eupatoria</i>	+
<i>Erigeron strigosus</i>	5	<i>Knautia arvensis</i>	+
<i>Cirsium eriophorum</i>	+	<i>Euphorbia flavicoma</i>	+
<i>Verbena officinalis</i>	1	<i>Prunella vulgaris</i>	1
<i>Agrimonia eupatoria</i>	2	<i>Genista tinctoria</i>	+
<i>Centaurium pulchellum</i>	1	<i>Daucus carota</i>	+
<i>Euphorbia flavicoma</i>	1	<i>Erigeron strigosus</i>	+
<i>Sanguisorba minor</i>	+	<i>Hypericum perforatum</i>	+
<i>Trifolium fragiferum</i>	+	<i>Galium verum</i>	2
<i>Prunella vulgaris</i>	1	<i>Arrhenatherum elatius</i>	1
		<i>Cirsium eriophorum</i>	+
		<i>Galium mollugo</i>	+
		<i>Centaurea jacea</i>	i
		<i>Orobancha gracilis</i>	+
		<i>equisetum telmateia</i>	i
		<i>Sanguisorba minor</i>	+
		<i>Ononis spinosa</i>	+
		<i>Cirsium acaulon</i>	+
Habitat naturel :Friche mésophile à mésoxérophile , nombreuses especes prairiales , de paturages et quelques especes de preloues calcaires site pietiné, rudéralisé, aucune correspondance CORINE BIOTOPE, EUNIS et NATURA 2000		Habitat naturel :Prairie permanente semi-naturelle sèche à mésoxérophile pâturée. Formation végétale :Formation herbacée vivace dominée par les hémicryptophytes. CODE EUNIS E1.26 Prairies mésophiles à mésoxérophiles pâturées, calcicoles.	



2.e) Habitats rocheux

Aucun habitat rocheux n'est présent sur le site du projet.

2.f) Habitats ouverts et semi-ouverts

Se reporter aux habitats prairiaux en 2.d)

2.g) Habitats construits (bâtiments dégradés ou en ruines)

Il n'y a pas de bâtiments dégradés ou en ruine sur le site.



3. Relevés ornithologiques

Tableau 8 Table des inventaires ornithologiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	LR oiseaux nicheurs Rhône-Alpes	LR oiseaux non nicheurs de passage France	LR oiseaux nicheurs France	Directive Oiseaux	Autres protections	Habitat	Espèces déterminantes de ZNIEFF	Date des relevés
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	PN	LC	NA	LC	Néant	Washington annexe A, Bonn annexe II, Berne annexe III	Boisements feuillus / Bocage	Néant	02/07 et 28/07
<i>Corvus corone</i>	Cornille noire	Néant	LC	Néant	NA	AN.II/2	Berne ANNEXE III	Boisements feuillus / Bocage	Néant	02/07
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	PN AN.3	LC	NA	LC	Néant	Berne annexe II	Boisement feuillus / Bocage	Néant	02/07
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	Article 3	LC	Néant	LC	Néant	BERNE ANNEXE III	Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée	AIN	02/07 et 28/07
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	PN ARTICLE III	LC	Néant	LC	Néant	Berne annexe III	Boisements forêts et autres habitats boisés	Néant	28/07
<i>Coccothraustes Coccothraustes</i>	Gros-bec casse noyaux	PN ANNEXE III	LC	Néant	LC	Néant	BERNE ANNEXE II,	Forêts mixtes et forêts de conifères comme les pinèdes ou les junipérales.	AIN	02/07 et 28/07
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	PN espèce chassable	LC	NA	LC	AN.II/2	Berne ANNEXE III	Complexes d'habitats	Néant	02/07 et 28/07
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	PN annexe III	LC	NA	LC	Néant	Berne ANNEXE II	Boisements feuillus / Bocage	Néant	28/07
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	PN	LC	NA	LC	Néant	Berne ANNEXE II	Forêt riveraine	Néant	28/07
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	PN ARTICLE 3	LC	Néant	LC	Néant	BERNE ANNEXE II	Forêt de feuillus caducifoliées	Néant	02/07
<i>Dendrocops major</i>	Pic epeiche	PN ARTICLE III	Néant	Néant	LC	Néant	Berne ANNEXE II	Boisements, forêts et autres habitats boisés	Néant	02/07 et 28/07
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	PN	LC	Néant	LC	Néant	Berne annexe II	Complexes d'habitats	Néant	28/07
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Espèce chassable	LC	NA	LC	AN.II/I et AN.III/I	Néant	Boisements, forêts et autres habitats boisés	Néant	02/07 et 28/07
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	PN AN.3	Néant	NA	LC	AN.1	Berne annexe III	Boisements feuillus / Bocage	Néant	02/07
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	PN	LC	Na	LC	Néant	Berne annexe III	Boisements	Néant	02/07 et 28/07
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge gorge	PN annexe III	LC	NA	LC	Néant	Bonn ANNEXE II Berne ANNEXE II	Boisements feuillus / Bocage	Néant	28/07
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	Espèce chassable	LC	NA	LC	AN.II/2	Berne annexe II	Complexes d'habitats	Néant	28/07
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	PN	LC	NA	LC	Néant	Berne annexe II	Boisement feuillus / Bocage	Néant	28/07

3.a) Espèces menacées

Aucune espèce menacée n'est présente sur le site. Les espèces ornithologiques ci-dessus sont évaluées **LC** en région AURA et **LC** sur le plan national :

Ces espèces utilisent les arbres et arbustes du site pour s'alimenter se déplacer et potentiellement nidifier (aucun nid n'a été recensé sur le site de projet).

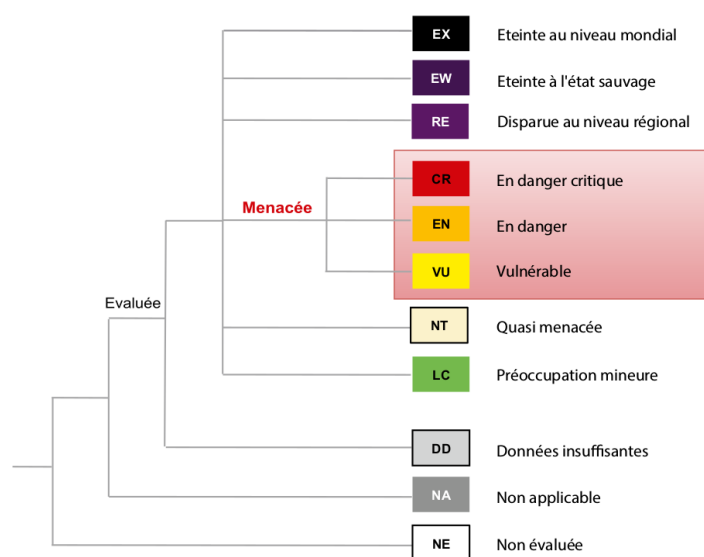


Figure 1. Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

4. Relevés des amphibiens

Aucun amphibien n'a été recensé sur le site d'étude. Le ruisseau limitrophe de la parcelle peut abriter quelques espèces d'amphibiens (non recensées lors des prospections).

5. Relevés des reptiles

Aucun reptile n'a été relevé sur le site. Des couleuvres et/ou lézards peuvent fréquenter les fourrés arbustifs et ourlets herbeux (non recensés).



6. Relevés des insectes

Quelques papillons de jour (rhopalocères) ont été localisés sur le site du projet.

Tableau 9 Tableau des Papillons de jour

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ordre	PN	Liste rouge Rhône-Alpes	Liste rouge France	Directive habitat	Habitat
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	Lepidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Milieux ouverts, herbeux, ou en lisière de bois,
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	Lepidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Prairies pâturées, pelouses sèches, friches et lisières.
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron	Lépidoptère	Néant	LC	LC	Néant	Fourrés tempérés
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-deuil	Lépidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Prairies pelouse sèches
<i>Lasiommata megera.</i>	Mégère,	Lepidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Prairies sèches, friches, lisières, chemins ensoleillés et coteaux
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	Lépidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	Lépidoptère	Néant	LC	LC	Néant	Boisements caducifoliés humides, les hêtraies et les forêts mixtes, les bosquets denses, les coupes et les lisières forestières ..
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du chou	Lépidoptera	Néant	LC	LC	Néant	Cultures et jardins maraîchers
<i>Argynnis Paphia</i>	Tabac d'Espagne	Lepidoptera	Néant	LC	LC	Néant	lisières de forêts et clairières.

7. Relevés des mammifères hors chiroptères

Aucun mammifère n'a été aperçu sur le site, aucun indice de présence, traces, fèces, terriers, etc.

8. Autres groupes d'espèces

Néant.

9. L'environnement proche

L'environnement se compose de :

- Prairies, friches herbacées
- Boisements (forêt)
- Fourrés arbustifs
- Haies bocagères

Il est donc important de conserver cet espace en liaison avec les autres boisements proches et de protéger les réseaux de haies nombreux sur le site.

10. Les corridors écologiques

10.a) Corridors aquatiques

Aucun corridor aquatique n'est présent sur le site (présence d'un ruisseau à la limite Est de la parcelle en zone boisée).

10.b) Corridors boisés

La continuité arborée et arbustive est décisive pour le déplacement des oiseaux et des chauves-souris, qui peuvent quitter le site à la suite de défrichements, abattage d'arbres et rupture de continuités écologiques.

10.c) Corridors prairiaux

Plusieurs prairies se trouvent sur l'environnement proche.



Friche et Prairie contiguës à la parcelle du projet

D. CONCLUSION SUR LES ENJEUX NATURALISTES

1. Enjeux faunistiques et floristiques

Le site d'emprise du projet est principalement composé d'une prairie sèche à semi sèche, mésophile à mésoxérophile, colonisé en partie par des fourrés arbustifs. Il est entouré de nombreux arbres et d'une forêt dominée par le Pin sylvestre pouvant potentiellement contenir des anfractuosités et cavités utilisables en gîtes par les chiroptères.



La haie arbustive centrale peut héberger temporairement des oiseaux et chiroptères, en phase d'alimentation de nourrissage, de déplacement ou de nidification.
En cas de coupe et /ou abattage d'arbres, un inventaire ultrasonore des chiroptères pourrait être conduit.

Espèces animales			
Noms de l'espèce, familles, genres	Localisation	État de conservation	Nature des enjeux
Chauves-souris, <i>Chiroptera.sp</i>	Ensemble du site	Inconnu	Modéré : Fréquentation des chiroptères possible en chasse, pas de gîtes localisés
Avifaune	Ensemble du site	Bon	Modérés : Site d'alimentation possible nidification possible de Mars à Aout (non constatée)
Insectes	Ensemble du site	Moyen	Modérés : plusieurs espèces de lépidoptères communes fréquentent le site
Amphibiens	Ruisseau limitrophe de parcelle	Bon	Faibles : ruisseau présent en dehors de l'emprise projet, aucun amphibien recensé
Reptiles	Fourrés, manteau et ourlet herbacé	Bon	Faibles, aucun reptile recensé



Mammifères hors chiroptères	Ensemble du site	Inconnu	Faibles, aucun mammifère recensé, aucune trace ni indice de présence relevé.
Espèces végétales			
Flore prairiale	Voir carte ci-dessous	Modéré	Faibles : espèces communes non menacées
Habitats naturels			
Habitat naturel	Localisation	État de conservation	Nature des enjeux
Friche, prairie sèche, mésophile à mésoxérophile	Voir carte ci-dessous	Bon	Modérés : habitat non communautaire, aucune espèce protégée et rare présente
Fourrés et Manteau arbustif	Voir carte ci-dessous	Bon	Modérés : rôle de corridors, alimentation et site de nidification potentiel pour l'avi-faune
Haie, alignement d'arbres et arbustes	Voir carte ci-dessous	Bon	Modérés, abris, alimentation et corridors pour la faune, rôle contre l'érosion éolienne et réchauffement climatique

Légende de l'intensité des enjeux

Importance des enjeux de protections	Faibles	Modérés	Forts	Très forts



Légende

	Friche herbacée, prairie sèche mésophile à mésoxérophile.
	Haie bocagère= Fourré linéaire au centre de la parcelle
	Fourré arbustif de Pruneliers et de Nerprun des rochers (N°2)
	Manteau = Fourré arbustif en lisière de forêt

	Fourré de ronces : <i>Rubus fruticosus</i>
	IPA (Indices ponctuels d'abondance) = Points de relevés de l'avifaune de la végétation et des habitats naturels

1.a) Fiches des espèces d'oiseaux menacés (UICN) présents sur le site

Aucune espèce d'oiseau présente sur le site n'est menacée ou rare.

E. ÉVALUATION DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET DE CENTRALE SOLAIRE SUR LE SITE D'EMPRISE DU PROJET

Synthèse globale des impacts potentiels du projet photovoltaïque sur les fourrés arbustifs et les prairies sèches mésophiles à mésoxérophiles :

Légende : Intensité des impacts :	
Faible	
Modéré	
Forts	
Très forts	

Le projet concerne deux habitats principaux :

1. Un habitat de **fourrés médio-européens** à *Prunus spinosa*
2. Des prairies pâturées **mésophiles** à **mésoxérophiles, calcicoles**. Code EUNIS E1.26

1. Enjeux écologiques du site

1.a) Prairies pâturées mésophiles à mésoxérophiles, calcicoles :

⇒ Enjeux faibles à modérés



<i>Agrimonia eupatoria</i>	+
<i>Knautia arvensis</i>	+
<i>Euphorbia flavicoma</i>	+
<i>Prunella vulgaris</i>	1
<i>Genista tinctoria</i>	+
<i>Daucus carota</i>	+
<i>Erigeron strigosus</i>	+
<i>Hypericum perforatum</i>	+
<i>Galium verum</i>	2
<i>Arrhenatherum elatius</i>	1
<i>Cirsium eriophorum</i>	+
<i>Galium mollugo</i>	+
<i>Centaurea jacea</i>	<i>i</i>
<i>Orobanche gracilis</i>	+
<i>equisetum telmateia</i>	<i>i</i>
<i>Sanguisorba minor</i>	+
<i>Ononis spinosa</i>	+
<i>Cirsium acaulon</i>	+

La présence de ces espèces confirme le caractère commun de l'habitat (non communautaire) et son identité de prairie sèche à semi-sèche, mésophile à mésoxérophile en fonction des différents facies et de l'ensoleillement.

Cet habitat présente :

- Une **diversité floristique modérée**.
- Un intérêt important pour les **pollinisateurs** (papillons notamment).
- Des conditions favorables aux **reptiles (non recensés lors des prospections)** et aux insectes thermophiles.
- Une sensibilité modérée aux perturbations du sol et aux modifications de l'ensoleillement.

⇒ **Fourrés arbustifs : enjeu fonctionnel pour la faune : enjeu faible à modéré**



Les fourrés observés sont composés notamment de :

<i>Rhamnus saxatilis</i>	4
<i>Prunus spinosa</i>	3
<i>Crataegus laviegata</i>	1
<i>Carpinus betulus</i>	+
<i>Crataegus monogyna</i>	+
<i>Cornus sanguinea</i>	1
<i>Rosa canina</i>	+
<i>Rubus fruticosus</i>	+

Ils jouent un rôle essentiel comme :

- Refuge pour les oiseaux nicheurs ;
- Corridor écologique pour les petits mammifères, chiroptères et avifaune ;
- Zone d'alimentation pour de nombreux insectes et oiseaux ;



- Habitat favorable aux reptiles en lisière. (La présence de reptiles sur le site n'est pas constatée selon **les relevés du 02/07/2026 et du 28/07/2026**)

2. Impacts potentiels pendant la phase travaux

Le chantier est prévu sur environ 5 à 6 mois avec :

- Préparation du terrain
- Création de pistes temporaires
- Battage de pieux
- Ouverture de tranchées
- Pose des structures photovoltaïques
- Réalisation d'une piste DFCI
- Circulation d'engins de chantier.

2.a) Impacts du chantier sur la flore

Impacts potentiels identifiés

- Destruction localisée de la végétation lors de l'implantation des pieux
- Destruction ponctuelle d'espèces lors des terrassements et tranchées
- Compactage des sols par les engins
- Apparition d'espèces rudérales favorisées par les perturbations

⇒ **Intensité de l'impact probable = faible**



- ⇒ L'utilisation de **pieux battus** limite toutefois fortement les impacts par rapport à des fondations béton classiques. Les atteintes apparaissent donc essentiellement ponctuelles et localisées.

2.b) Impacts sur la faune

⇒ Oiseaux

Calendrier de travaux : Si le démarrage des travaux est prévu en février-mars.

- ⇒ **Intensité de l'impact probable = fort** 

Cette période coïncide avec :

- L'installation des territoires.
- Le début de la nidification.

Les risques concernent :

- Le dérangement des oiseaux nicheurs
- La destruction éventuelle de nids en cas d'intervention dans les fourrés
- L'abandon temporaire de certains secteurs.

⇒ **Mesure de réduction d'impacts proposée :**

Prévoir la phase chantier en période automnale et hivernale : de **Septembre à Février par exemple**.

⇒ Reptiles

Les lisières arbustives et les ourlets herbeux en bordures de manteaux et de haies constituent des habitats favorables.

Les travaux peuvent entraîner :

- Destruction d'individus lors du passage des engins ;
- Perturbation des sites de thermorégulation ;
- Destruction ponctuelle d'abris.

Intensité de l'impact probable sur les reptiles = faible 

Aucun reptile recensé.

⇒ **Insectes et pollinisateurs**

Les impacts concernent :

- La destruction de stations florales.
- La réduction temporaire des ressources alimentaires
- La perturbation des cycles de reproduction.

Intensité de l'impact probable sur les pollinisateurs = modéré 

De nombreux insectes fréquentent le site, en majorité des lépidoptères (papillons).

⇒ **Mesure de réduction d'impacts proposée :**

Conserver au maximum la strate herbacée, en cas de suppression, procéder aux travaux en Automne-Hiver de Octobre à Février si possible.

2.c) Impacts potentiels pendant l'exploitation

- **Effets de l'ombrage des panneaux**

L'impact principal sur les prairies sèches résulte de la présence durable des panneaux.

Les conséquences possibles sont :

- Diminution de l'ensoleillement
- Augmentation locale de l'humidité
- Modification du microclimat
- Évolution progressive vers une végétation plus rudérale.

Intensité de l'impact probable de l'ombrage sur les prairies sèches à semi-sèches = faible 

- **Gestion de la végétation**

Le dossier prévoit :

- Une fauche de la piste DFCI en juin et septembre
- Une fauche sous ombrière avant floraison (mai-juin)

Point de vigilance

La fauche avant floraison est peu favorable à la conservation des prairies sèches mésophiles car elle peut :

- Empêcher la production de graines
- Réduire les ressources nectarifères
- Appauvrir progressivement la diversité floristique

Cette mesure constitue probablement l'un des principaux risques de dégradation écologique en phase d'exploitation.

⇒ **Mesure de réduction d'impacts proposée :**

Une fauche après fructification (juillet-août selon les espèces) est généralement plus favorable.

- **Clôtures et fragmentation**

Le projet prévoit l'installation d'une clôture périphérique.

Cette clôture peut :

- Limiter les déplacements de certains mammifères ;
- Réduire la connectivité écologique locale
- Créer un effet barrière selon son type de conception.



⇒ **Mesure de réduction d'impacts proposée :**

Utiliser des clôtures non jointives avec le sol pour la circulation des petits et micro-mammifères.

4. Éléments favorables du projet

Plusieurs caractéristiques réduisent néanmoins les impacts :

Travaux uniquement de jour

L'absence de travaux nocturnes limite les perturbations pour :

- Les chauves-souris ;
- La faune nocturne.

Réhabilitation du site

Le projet prévoit :

- La remise en état des zones perturbées
- La gestion des déchets
- Le réensemencement des surfaces dégradées.

Maintien d'un couvert végétal

L'exploitation ne prévoit pas d'artificialisation complète du site et conserve une végétation sous les structures photovoltaïques.

Réversibilité du projet

Le dossier prévoit le démantèlement des installations en fin d'exploitation et la remise en état du terrain.

Conclusion générale

L'analyse globale des travaux sur les habitat naturels présents conduit à considérer que :

Enjeu des Habitat naturels :

- ⇒ Les prairies sèches à semi-sèches du site, constituent un enjeu écologique modéré  flore commune mais variée quelques espèces de pelouse sèches avec pâturage possible.
- ⇒ Les **fourrés arbustifs** représentent surtout un enjeu fonctionnel pour la faune (oiseaux, reptiles, petits mammifères, pollinisateurs, déterminant en période de nidification. Enjeu faible à modéré 

1. Niveau d'impact probable du projet

- **Phase travaux de février à Juillet : impact modéré**  principalement lié au compactage des sols, aux tranchées et aux perturbations de la faune à cette période
- **Phase exploitation : impact potentiellement faible à modéré**  sur les **prairies sèches**, selon l'emprise réelle des panneaux, l'intensité de l'ombrage et les modalités de gestion de la végétation.
- **Impact sur les fourrés : faibles**  sous réserve de leur conservation et de l'absence de défrichement important, ou de leur destruction hors période de reproduction et de conservation des corridors arbustifs autant que possible.

V. PERSPECTIVES D'ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

L'étude bibliographique et les relevés de terrain mettent en évidence la présence de nombreuses espèces des groupes cités ci-dessous, et potentiellement des espèces rares et protégées.

Les investigations complémentaires suivantes, réalisées par des spécialistes sont possibles :

- Étude ultrasonore active et passive des chiroptères (chauves-souris)

VI. RECOMMANDATIONS POUR LE PROJET

Les mesures préconisées page 50 à 54 sont de nature à limiter les impacts du projet sur la faune, la flore et les habitats naturels. La mesure majeure concerne la période des travaux la plus favorable en période automnale et hivernale.

VII. ANNEXES

A. MÉTHODOLOGIES D'INVENTAIRE EMPLOYÉE

1. Flore et habitats naturels

La méthode d'étude de la végétation mise en œuvre consiste à échantillonner, décrire et analyser des habitats naturels à partir de leur composition en espèces végétales et leur organisation (recouvrement, abondance/dominance, par strate – herbacée, arbustive, arborescente).

Cela correspond à la méthodologie phytosociologique sigmatiste selon Braun Blanquet. Il s'agit d'identifier et de relever chaque espèce sur une surface définie, homogène du point de vue écologique (mêmes géologie, substrat, topographie, exposition et formation végétale), afin de permettre une bonne représentativité du cortège d'espèces de la formation végétale échantillonnée. Chaque espèce relevée sur cette surface définie se voit ensuite attribuer un coefficient d'abondance/dominance selon l'évaluation de son recouvrement pondéré à la surface du relevé.

Le tableau suivant présente l'échelle d'évaluation des coefficients d'abondance/dominance et les pourcentages de recouvrement correspondants, attribués aux espèces végétales relevées.

Abondance – dominance	Pourcentage de recouvrement
5	75 - 100 %
4	50 - 75 %
3	25 - 50 %
2	5 - 25 %
1	1 - 5 %
+	>1 %

L'analyse de la combinaison d'espèces des relevés permet de caractériser les habitats, humides ou non, et de les rattacher aux typologies en vigueur, et notamment ici à la typologie phytosociologique sigmatiste, au niveau de l'alliance si possible, ainsi qu'à la typologie CORINE Biotope s'y rapportant.

Afin de permettre d'affirmer ou non le caractère humide de la parcelle étudiée, les espèces végétales indicatrices de zones humides, d'après l'annexe de l'arrêté du 24 juin 2008, sont mises en exergue, et c'est ensuite l'évaluation de leur recouvrement, combinée à l'intitulé de l'habitat correspondant identifié (selon les typologies en vigueur) qui sont confrontés à la liste « des habitats humides » inscrits dans la table B de l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008, et rattachées ou non à celles-ci.

Cette liste précise deux catégories qui seront reportées dans le tableau de résultats :

- La mention « H » signifie que l'habitat, ainsi que, le cas échéant, tous les habitats de niveaux hiérarchiques inférieurs sont caractéristiques de zones humides
- La mention « p » (pro parte), signifie que l'habitat d'un niveau hiérarchique donné ne peut pas être considéré comme systématiquement ou entièrement caractéristique de zones humides, soit parce que les habitats de niveaux inférieurs ne sont pas tous humides, soit parce qu'il n'existe pas de déclinaison



typologique plus précise permettant de distinguer celles typiques de zones humides.

1.a) Habitats naturels

Pour l'évaluation de l'intérêt écologique des unités de végétation, nous avons pris comme référence :

- Les cahiers d'habitats Natura 2000 issus de la Directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE (DH) qui concerne la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Elle donne pour objectif aux États membres la constitution d'un « réseau écologique européen cohérent de zones spéciales de conservation (ZSC), dénommé Natura 2000 ». Les habitats inscrits dans cette directive répondent au moins à l'un des critères suivants :
 - Ils sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle
 - Ils ont une aire de répartition réduite, par suite de leur régression ou de causes intrinsèques
 - Ils constituent des exemples remarquables ou représentatifs des différentes régions biogéographiques en Europe
- L'annexe I (AI) liste les types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC). Parmi les habitats reconnus d'intérêt communautaire, les habitats prioritaires sont considérés par la Directive Habitats comme étant en danger important de disparition. La responsabilité particulière des États membres de l'Union Européenne est engagée pour leur conservation.
- Le degré d'artificialisation de l'habitat avec quatre catégories pouvant être définies : naturel ou quasi naturel, semi-naturel (prairie de fauche, pâture, verger), anthropisé (peupleraie, bord de route) et artificialisé (route, bâtiment)
- La richesse en espèces à enjeu de conservation (cf. partie relative à la flore)
- L'existence de menaces ou de dynamiques pouvant conduire à une régression de l'aire de répartition de l'habitat ou à une augmentation de sa fragilité (éléments renseignés en fonction des données bibliographiques disponibles).

À l'aide de l'ensemble de ces paramètres nous avons considéré que plus un habitat est rare, en régression ou fragilisé par un ensemble de menaces d'importance locale ou régionale, plus l'enjeu local de conservation est important.



2. Faune

2.a) Mammifères terrestres hors chiroptères

Les prospections sont réalisées par l'observation de traces et indices (empreintes, fèces, restes de repas) ainsi que par l'observation d'individus.

2.b) Chiroptères

Seuls les gîtes potentiels à l'échelle de la zone d'étude (gîtes arboricoles) sont recherchés visuellement. Aucun inventaire complet n'est réalisé dans le cadre de ce prédiagnostic.

2.c) Avifaune

Étant donné la superficie du site, [Nombre] points d'écoute d'indices ponctuels d'abondance (IPA) séparés de 300 mètres ont été réalisés pour déterminer quelles espèces fréquentent le site.

Toutes les espèces contactées sont notées ainsi que le type d'observation et leur localisation. En fonction du comportement des individus et de la date d'observation, l'espèce est classée en nicheuse possible (oiseau vu dans un milieu favorable en période de reproduction), en nicheuse probable (chants en période de reproduction, couple territorial, parades), en nicheuse certaine (nids vides ou occupés, juvéniles non volants, transport de nourriture ou de matériaux de construction du nid), ou simplement de passage.

2.d) Invertébrés

Les milieux favorables sont prospectés à pied. Les inventaires des papillons de jour (lépidoptères rhopalocères) et des libellules (odonates) sur l'aire d'étude sont réalisés à vue et par captures. Les odonates sont recherchés essentiellement autour des points d'eau et les papillons sur l'ensemble du site.

Concernant les odonates, les imagos (adultes) ainsi que les exuvies sont recherchés. Les plantes hôtes des papillons à enjeux potentiellement présents sur le site sont aussi recherchées.

2.e) Reptiles

Les reptiles sont recherchés à vue lors de leur période d'activité, c'est-à-dire lorsqu'ils s'insolent (augmentent leur température interne en s'exposant au soleil), de préférence en début de journée.



2.f) Amphibiens

Les prospections sont réalisées en journée à vue (recherche de pontes, têtards, adultes) en fonction des habitats présents.

B. LÉGISLATION SUR LA FAUNE ET LA FLORE

L'analyse des espèces recensées est basée sur plusieurs documents :

- L'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (PN)
- L'annexe II (AII) de la Directive Habitats qui regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation
- L'annexe IV (AIV) de la Directive Habitats qui liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées
- L'annexe V (AV) concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont les prélèvements dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion
- La liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (MNHN, 2012)
- La liste rouge régionale de la flore de Rhône-Alpes (CBNA et CBNMC, 2015).

À partir de ces différentes listes à statut réglementaire et qualitatif, nous avons considéré :

- Qu'une station d'espèce(s) protégée(s) doit être sauvegardée comme l'impose la loi
- Qu'une station d'espèce(s) rare(s) à très rare(s) ou inscrite(s) dans les Listes Rouges mérite que tout soit fait pour qu'elle(s) soi(en)t sauvegardée(s) (même si la loi n'y oblige pas, contrairement aux espèces protégées)
- Qu'une espèce peu commune ne justifie pas de mesure de protection stricte mais est indicatrice de potentialités écologiques qui peuvent faire l'objet de compensations lors d'un projet d'aménagement



- Que les espèces communes à très communes ou non spontanées sur le territoire considéré ne présentent pas de valeur patrimoniale particulière.

C. ESPÈCES ET ESPACES PROTÉGÉS OU MENACÉS

L'analyse des espèces recensées est basée sur plusieurs documents :

- Les arrêtés fixant les listes des espèces protégées sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (PN)
- L'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- L'arrêté du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- La Directive Oiseaux n°2009/147/CE (DO), qui a pour but la protection des espèces d'oiseaux sauvages ainsi que de leurs habitats, de leurs nids et de leurs œufs.
 - L'annexe I (AI) liste les espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protections spéciales (ZPS)
 - L'annexe II (AII) liste les espèces dont la chasse est autorisée
 - L'annexe III (AIII) liste les espèces dont le commerce est autorisé
- La Directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE (DH) :
 - L'annexe II (AII) regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC)
 - L'annexe III (AIII) donne les critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme ZSC
 - L'annexe IV (AIV) liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les



espèces devant être strictement protégées. - L'annexe V (AV) concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont les prélèvements dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

- La liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF en Rhône-Alpes de 2004 (ZnRA)
- Les listes rouges nationales (LRN) et régionales (LRRRA) en vigueur :
 - La liste rouge des espèces menacées en France de 2011
 - La liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes de 2008
 - La liste rouge des libellules de la région Rhône-Alpes de 2013.

Signification des sigles utilisés dans les listes rouges nationales, régionales et départementales : CL : Préoccupation mineure ; NT : quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction ; DD : manque de données ; RE : éteint ; NA : Non applicable.